

## SPECIAL RSDE

*CARSO : Une solution globale pour la mise en œuvre de la surveillance initiale et pérenne*

### Vos obligations

### Notre savoir faire

#### Quelles sont les ICPE concernées par la circulaire du 5 janvier 2009 ?

- Les ICPE soumises aux dispositions de l'arrêté du 29 juin 2004
- Les ICPE nouvelles ou faisant l'objet d'arrêtés préfectoraux complémentaires
- Les ICPE figurant sur les listes d'établissements à enjeux, établies au niveau régional en raison des critères relatifs à la pollution des eaux de surface

#### ACTION NATIONALE RSDE

##### 1/RSDE suivi « Initial »

- Vérifier la présence de substances dangereuses : **6 mesures sur une durée de six mois** dans les eaux industrielles rejetées par votre établissement et les quantifier

##### 2/RSDE suivi « Pérenne »

- A l'issue de la 1ère phase, justificatifs présentés par l'exploitant pour affiner sa surveillance
- Une mesure tous les **trimestres** pendant 2 ans et demi .

#### NOS PRELEVEMENTS

Intervention sur l'ensemble du territoire Français sous accreditations COFRAC

#### NOS ANALYSES RSDE COFRAC

CARSO réalise l'intégralité des paramètres analytiques de l'annexe 5 (RSDE) : physico-chimie classique, métaux, micropolluants organiques...

#### NOS SERVICES

- Délais
- Logistique
- Transfert informatique des résultats et consultation Internet



### Les objectifs du Ministère et son échéancier

#### Dans ce dossier

- Présentation du Groupe CARSO **2**
- Nos accreditations COFRAC **2**
- Matériels analytiques **2**
- Prélèvements, suivi de vos échantillons et résultats **2**
- Nous contacter **2**

- **01/01/2010** Mise en place du programme de surveillance initiale
- **01/01/2011** Restitution du rapport de synthèse de la surveillance initiale et mise en place du programme de surveillance pérenne
- **1/07/2013** Restitution de l'étude de réduction ou de suppression lorsqu'elle s'avère nécessaire,

et poursuite du programme de surveillance pérenne, après actualisation en fonction des résultats.

- **2013** Toutes les installations ont un volet « toxique » dans leur arrêté d'autorisation
- Atteindre un bon état des eaux en **2015**

Supprimer d'ici **2020** les substances prioritaires dangereuses





**Nous contacter**

**CARSO-LSEHL**  
 321 avenue Jean Jaurès  
 69362 Lyon cedex 07  
**Tél :** 04.72.76.16.16  
**E-mail :** rsde@groupecarso.com  
**Site :** www.groupecarso.com

## Présentation du Groupe CARSO

Le groupe CARSO - 1 300 docteurs ès sciences, ingénieurs et techniciens - a une gamme de plusieurs milliers de paramètres analytiques au service de ses clients dans les domaines de l'analyse chimique, bactériologique, virologique, parasitologique, écotoxicologique, d'analyses d'ADN, de radioactivité, et de microscopie électronique.

Accréditations COFRAC du Groupe CARSO

Programmes COFRAC :

3, 59, 60, 61, 65, 68, 80, 94, 97, 99-1, 99-2, 99-3, 99-4, 100-1, 100-2, 100-3, 134, 135, 144, 155, 156, 167, 114.

soit plusieurs milliers de paramètres de prélèvements et analytiques accrédités COFRAC



<http://www.cofrac.fr/>

*CARSO a en France plus de 20 000m<sup>2</sup> de laboratoires dont celui de Lyon qui est le plus important site analytique français.*

*Ouvert 24h sur 24, et 6 jours / 7*

## Matériels analytiques de pointe



Principaux matériels

HRGC/HRMS  
 ICP/MS  
 LC/MS/MS  
 GC/MS/MS  
 HS/MS  
 GC/MS  
 LC/MS  
 Automates de chimie  
 PCR  
 Séquenceurs  
 MET/MEB  
 Séquenceur d'ADN  
 ....



*Un réseau performant et rapide pour les prélèvements, une logistique nationale et un site Internet de consultation des résultats*

## Prélèvements, suivi de vos échantillons et résultats



Des services performants : délai, logistique-prélèvement, consultation des résultats par Internet

- CARSO dispose d'un site qui vous permet de manière sécurisée de :
  - Consultation de l'avancement des analyses.
  - Consultation des résultats.
  - Exportation du bulletin d'analyses sous format pdf.
  - Exportation des données pour effectuer des synthèses sous format tableur (excel par exemple).

